

AVRIL - MAI 2018 • N° 5

BOURGET MAG

MAGAZINE MUNICIPAL DU BOURGET-DU-LAC



Dossier : PAGE 6
Le budget 2018

Les rendez-vous : PAGE 18
Les dates à ne pas manquer



Vie culturelle : PAGE 16
Les voix du Prieuré : les 15 ans

L'agenda : PAGE 28
Retour sur l'évènement Zingaro





SOMMAIRE

Bourget Mag n°5

Avril - Mai 2018

04 Travaux & voirie

20 Service des sports

06 Budget 2018

22 Ils (Elles) ont fait l'actu !!

08 Sécurité publique

24 Vie associative

10 Petite enfance

26 Infos pratiques

12 Vie scolaire

27 Etat civil

14 Affaires sociales

28 Agenda

16 Vie Culturelle

30 Vie municipale

18 Les rendez-vous

31 Bourget rétro



EDITO DU MAIRE



Chères Bourgetaines, Chers Bourgetains,

C'est avec une certaine fierté que je vous propose de découvrir ce cinquième numéro du Bourget Mag. A sa lecture, vous y découvrirez nos actions, les travaux passés et à venir, l'activité des services municipaux, le programme des animations de l'été.

Cette saison 2018 promet de belles surprises avec plusieurs évènements majeurs et en particulier le spectacle équestre «Ex Anima » de Zingaro de renommée internationale qui se déroule jusqu'au 13 mai sur le site de la Croix Verte, avec plus de 26 000 spectateurs attendus. Il sera suivi, dès le lendemain, du festival des voix du Prieuré qui fêtera son 15^{ème} anniversaire jusqu'au 31 mai.

Autres surprises, deux spectacles pyrotechniques seront programmés cet été ; le samedi 07 juillet, en clôture de la fête de la commune "Station Musique", déplacée pour cette occasion au bord du lac, et le samedi 4 août.

Ces nouveautés se font à budget constant et vous le constaterez dans ce numéro, notre budget est maîtrisé. Nous tenons notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux tout en conservant notre capacité d'investissement (fixée pour la durée du mandat à 1,5 M€ par an) dans un contexte d'incertitude notamment sur le remplacement de la taxe d'habitation et de sa compensation.

J'espère que vous saurez apprécier l'engagement de notre équipe municipale et le travail réalisé pour que le Bourget-du-Lac conserve son dynamisme et son attractivité. Je remercie également l'ensemble des bénévoles des associations et acteurs locaux qui, par leur investissement, rendent notre commune si agréable à vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bourget Mag.

Marie-Pierre FRANÇOIS

COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

Bourget Mag : Bulletin d'information du Bourget-du-Lac

Directrice de la publication : Marie-Pierre FRANÇOIS

Rédaction : Conseil municipal, services municipaux, service communication, associations.

Coordination / Réalisation : service communication

Photos : service communication, services municipaux, associations, le Dauphiné Libéré,

Impression : imprimerie GONNET - Tirage : 2900 exemplaires

imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement

Distribué par cyclo-distribution



LE BOURGET
DU LAC

TRAVAUX & VOIRIE

Y.C.B.L : LE RENOUVEAU DU YACHT CLUB

Un an après le violent incendie qui a complètement détruit les locaux du Yacht-Club du Bourget-du-Lac, la reconstruction de cette institution communale va bientôt débiter.



C'est le projet proposé par le cabinet d'architecture Termignon (ci-contre) qui a été retenu. Celui-ci reposera sur l'emprise de la dalle existante pour la construction d'un bâtiment moderne de 265 m² et de plein pied. Il accueillera les associations de YCBL et de l'OCBL (plongée).

Le permis de construire sera déposé début mai pour un commencement des travaux à partir du 4^{ème} trimestre 2018. Livraison prévue : 2^{ème} trimestre 2019

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CURE EN MAISON DES ASSOCIATIONS

Le 30 janvier dernier, les premières esquisses du projet de réhabilitation de l'ancienne Cure ont été présentées. D'importants travaux sont à prévoir comme la mise en accessibilité du bâtiment, la reprise des planchers, le changement des menuiseries, le traitement phonique des pièces, la remise en conformité de toute l'électricité, de la sécurité incendie et du système de chauffage.



■ Un vaste chantier chiffré à 850 000 € (dont 450 000 € programmés en 2018). Le dépôt du permis se fera mi-mai pour un démarrage des travaux dès le 4^{ème} trimestre 2018 et une livraison prévue courant 2019. Plusieurs associations bourgetaines et la paroisse pourront alors bénéficier d'une maison des associations digne de ce nom et entièrement rénovée.

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le programme de renouvellement des luminaires de la commune s'est concrétisé en 2017-18 par les opérations suivantes :

- Remplacement des luminaires Boulevard du Lac et Route de Chambéry
- Remplacement des luminaires de la piste cyclable entre la Traverse et le camping (15 600 €)

4



...DANS NOS ÉCOLES

Divers travaux d'entretien et de mise en place d'équipements ont été réalisés ces derniers mois dans les écoles de la commune :

- Remise en peinture du bureau du périscolaire
- Mise en place d'une climatisation réversible dans une des classes du P'tiou et de la crèche

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE L'ÉCOLE DE LA CASCADE

Présenté en commission travaux et inscrit au budget pour 2018, le projet d'aménagement d'un grand parking au bout du terrain de sport a été retenu. Utilisant une grande partie de l'espace vert existant, le nouveau parking verra la création de 14 places de stationnement + création d'une place PMR à proximité immédiate de l'école + création d'un cheminement PMR sécurisés.



Un vrai projet d'aménagement permettant d'améliorer la sécurité tout en facilitant la dépose des enfants par leurs parents ■ coût des travaux : 79 000 € TTC





Equipements neufs pour le camping municipal avec l'achat de 6 nouveaux mobil-homes

CAMPING DE L'ÎLE AUX CYGNES

Les habitués du camping municipal de l'île aux Cygnes auront sans doute quelques bonnes surprises lors de leur prochain séjour estival. Dès la fin de la saison touristique, plusieurs travaux de modernisation des bâtiments et des équipements ont été programmés pour l'ouverture du 24 mars 2018. La crue exceptionnelle du lac cet hiver a également causé quelques dégâts imprévus comme l'inondation de plusieurs bornes électriques...et donc autant d'équipements à remplacer en urgence.

► Détails des travaux 2018 :

■ Achat de 6 nouveaux mobil-homes en remplacement des 2 anciens + 4 chalets : 125 000 €



■ Remplacement de la barrière automatique d'accès au camping : 10 350 €

■ Travaux de mise en accessibilité des abords d'un bloc sanitaire + travaux de reprise des bordures des massifs de l'entrée du camping : 17 000 €

■ Remplacement de la chaudière du bloc sanitaire principal : 13 600 €

■ Remplacement des bornes électriques de plusieurs parcelles suite à la crue du lac : 8000 €

■ Enfouissement du réseau Wifi : 2800 €

■ Achat de nouvelles jardinières : 1400 €



Le camping municipal de l'île aux Cygnes demeure le principal hébergeur touristique de la commune avec 270 places, 29 emplacements camping-cars et 10 mobil-homes.

A noter que tous les travaux le concernant sont auto financés par les recettes de l'établissement.

TOILETTES PUBLIQUES



Deux des principales toilettes publiques de la commune (Prieuré et Cinéac) ont été rénovées ces derniers mois dont une réfection complète pour celles de Cinéac. ■ coût des travaux : 15 000 €

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'opération d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication boulevard du lac (en amont du parking de Charpignat) s'est achevée. Ces travaux contribuent à embellir le paysage et l'environnement du bord du lac. ■ coût des travaux : 40 100 € TTC dont 18 400 € subventionnés.



ROUTES & VOIRIE

Plusieurs travaux routiers ont été réalisés pour renforcer la sécurité et le confort des usagers.

● réfection des enrobés chemin de Pierre Plane + réalisation d'enrobés pour les trottoirs de la route du Tunnel

● création d'un puisard route des Tournelles et d'une cunette à la Roche Saint Alban

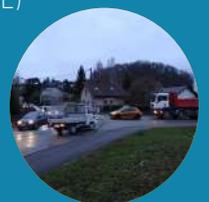
● sécurisation du chemin des Bollons au droit de la route du Tunnel et remplacement d'une partie de la clôture du Prieuré au droit de la route d'Aix.

ROND-POINT TECHNOLAC & ENTRÉE SUD DE VILLE



Depuis des décennies, le problème de l'aménagement de la montée de Pouli et de sa connexion avec le rond-point de Savoie Technolac se pose. Dès ce début d'année 2018, la commune a engagé la démolition de la Maison Berthe afin de sécuriser le site. Parallèlement le Conseil Départemental de la Savoie a missionné le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour établir des propositions visant à améliorer la sécurité et les conditions de circulation dans ce secteur engorgé à certaines heures de la journée.

Des ateliers avec les riverains ont débuté en mars afin de recueillir leurs souhaits d'aménagement dans cette partie de la commune (Pouli - la Plaisse).





BUDGET 2018

Engagement tenu : agir pour notre cadre de vie, dynamiser et rendre la ville plus attractive pour en assurer son avenir. Tout cela sans augmenter les taux des impôts communaux pour la quatrième année consécutive.

BUDGET 2018

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2018 de la commune traduit, cette année encore, l'impact de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe du 7 août 2015), avec le transfert de la compétence personnes âgées à Grand Lac et le transfert de la compétence petite enfance (multi-accueil Pirouette, relais assistantes maternelles, lieu accueil enfant parent) vers la commune.

Ce dernier transfert induit une augmentation, en valeur, des recettes et des dépenses de la section de fonctionnement du budget communal mais demeure sans conséquence sur la capacité d'investissement de la commune.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ La fin de la baisse des dotations de l'Etat

Après avoir été divisée par 4 entre 2013 et 2017 (passant de 446 000 € à 110 000 €), la Dotation globale de fonctionnement (DGF) poursuit sa baisse, dans une moindre mesure et se stabilise pour l'année 2018 à 85 000 € par an.

RECETTES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT

5 948 000 euros



■ Taxe d'habitation

Un nouveau mécanisme de dégrèvement s'appliquant aux résidences principales et leurs dépendances a été instauré au 1er janvier 2018.

Ce dispositif vise à dispenser de taxe d'habitation environ 80 % des foyers d'ici 2020.

Il est progressif (abattement de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 puis de 100 % en 2020) et soumis à des conditions de ressources : moins de 27 000 euros de revenu fiscal de référence pour une part, majorés de 8 000 euros pour les deux demi-parts suivantes (soit 43 000 euros pour un couple) puis de 6 000 euros par demi-part supplémentaire.

Afin d'éviter les effets de seuils abrupts, un système dégressif a été prévu pour les contribuables se situant juste au-dessus des seuils ainsi définis.

L'Etat prendra en charge ces dégrèvements, dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017. Les éventuelles hausses de taux intervenant par la suite resteront à la charge du contribuable local.

Un simulateur est disponible sur le site impots.gouv.fr/portail/simulateurs

► ATTENTION : La contribution à l'audiovisuel public n'est pas impactée par cette réforme.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuivent : plusieurs marchés publics ont été relancés en 2017 : téléphonie, assurances,... et ont permis à la commune de réduire ses dépenses de fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT

5 136 000 euros



Cela étant, la part des participations de la commune aux différents fonds nationaux croît. Le fait marquant de l'année 2018 est que la commune du Bourget-du-Lac a vu un renforcement de son obligation en matière de logements sociaux. En effet, la commune du Bourget-du-Lac est concernée par l'article 55 de la loi solidarité renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000, loi qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer d'un certain nombre de logements sociaux. Le taux à atteindre est fonction de la pression (rapport entre la demande et l'offre) constatée sur le territoire.

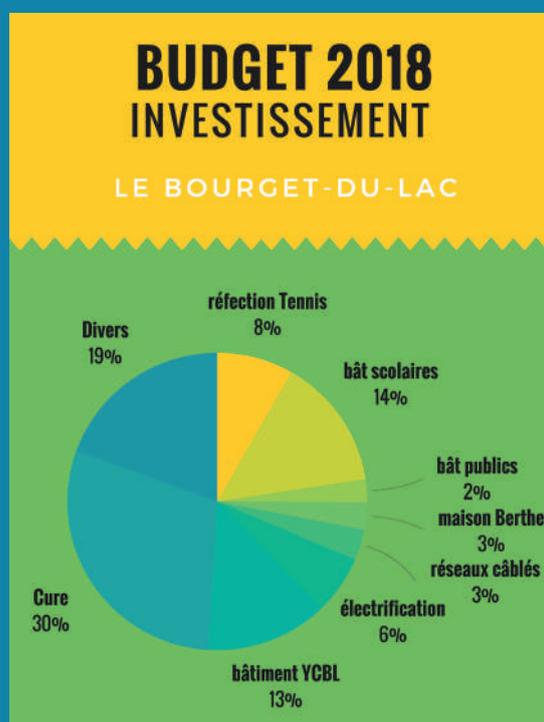
Or, il se trouve que le territoire de Grand Lac est passé d'un taux cible de 20% à un taux cible 25% du nombre de résidences principales, au 1^{er} janvier 2018.

Actuellement, le taux communal de logements sociaux est égal à 15,6%, avec pour obligation de rattraper « ce retard » à l'horizon 2025. La commune doit donc produire 250 logements sociaux en six ans.

En attendant, elle se voit imposer un « prélèvement obligatoire » d'un montant de 76 000 € en 2018 !

LES CHIFFRES CLEFS DE L'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2018

► 1 850 000 € d'investissements programmés.



- Réfection des tennis : 125 000 € (hors subventions)
- Travaux sur les bâtiments scolaires : 217 922 € pour la mise en accessibilité, la réalisation d'un self dans le restaurant scolaire du centre.
- Autres bâtiments publics 37 864 € (dont toilettes Cinelac 15 000 €)
- Démolition "maison Berthe" (bas de Pouli) : 45 000 €
- Voiries : 331 555 € (dont 80 000 € requalification des deux places et 170 000 € de programme de voiries)
- Réseaux câblés : 51 000 €
- Réseaux d'électrification 96 880 €
- Reconstruction du bâtiment sinistré (ex-YCBL) : 350 000 € (dont 200 000 € programmés en 2018)
- Réhabilitation de la cure en maison des associations : 879 600 € (dont 450 000 € programmés en 2018).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VIDÉOPROTECTION

L'EXTENSION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION PERMETTRA À LA GENDARMERIE ET À LA POLICE MUNICIPALE D'INTERVENIR PLUS EFFICACEMENT ET PLUS RAPIDEMENT POUR SANCTIONNER ET RÉPARER LES ACTES D'INCIVISME COMMIS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.



Dans le but d'assurer le maintien de la sécurité générale sur la commune, une seconde tranche de caméra a été implantée sur certains axes routiers afin de renforcer la prévention et la dissuasion des actes délictueux.

Les lieux d'installation ont été définis en liens étroits avec la Gendarmerie Nationale afin de lui apporter un outil particulièrement pertinent notamment pour ses missions quotidiennes.

D'ailleurs, plusieurs faits ont pu être élucidés grâce aux caméras déjà en place. Cela a notamment été le cas pour des cambriolages commis à l'encontre de certains commerces du centre de la commune en 2017.



INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

► Le brûlage des déchets verts correspond à une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent de nombreux composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Le préfet de la Savoie a mis en place un arrêté en date du 19 décembre 2017 visant à interdire totalement le brûlage à l'air libre de déchets verts et autres végétaux. Les conséquences liées à la pollution atmosphérique et au risque pour la sécurité de telles pratiques impliquent le respect le plus absolu de cet arrêté préfectoral.



Ce document peut être consulté dans son intégralité sur le site de la commune du Bourget-du-Lac www.lebourgetdulac.fr rubrique "les documents administratifs".





ZINGARO : ORGANISATION DE LA CIRCULATION

Du 19 avril au 13 mai 2018, le spectacle événement Ex Anima (Zingaro) se déroulera sur la zone de la Croix verte entraînant ainsi quelques restrictions de circulation les jours de représentation :

- L'accès au camping sera momentanément perturbé durant cette période à raison de 4h par jour de représentation.
- Fermeture du boulevard Coudurier sans interruption (entre l'arrêt de bus en entrée de voie et jusqu'à l'accès du camping) depuis 1h30 avant le début du spectacle et jusque 30 mn après environ (sauf, organisateurs, accès aux secours et interventions).

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?
La Gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Rappelons que dans le cadre des "opérations tranquillité vacances", les personnes qui envisagent une absence prolongée de leur domicile peuvent déclarer leur départ à la police municipale, qui transmettra vos informations à la Gendarmerie, afin que les forces de sécurité renforcent les surveillances dans les quartiers concernés.

Pour en bénéficier, vous devez vous présenter au service de la police municipale, 87 route de Chambéry (☎ 04 79 71 94 35), afin de remplir un formulaire ou de télécharger celui-ci sur le site internet de la ville.



9



► Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement.

Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

PETITE ENFANCE

LE BILAN DE L'ANNÉE



Cette année, Pirouette a rouvert ses portes le lundi 21 août 2017. Les enfants déjà inscrits l'année précédente ont doucement repris leurs marques après la fermeture estivale. De nouveaux bébés ont pu commencer leur adaptation et les plus grands ont pu terminer le mois d'août auprès de l'équipe avant de commencer l'école le 4 septembre.

- Le partenariat avec la bibliothèque a redémarré avec des visites mensuelles de Geneviève accompagnée de Marie Anne, toujours soucieuses de faire découvrir des livres de qualité aux enfants et de partager leur plaisir de raconter des histoires.

- La fin d'année a été ponctuée de plusieurs événements, comme la semaine du goût en octobre et les surprises de Noël durant le mois de décembre. Grâce à la participation active des parents, les enfants ont pu, chaque matin, découvrir des saveurs, livres, musiques, activités et autres nouveautés...

Présentation de la structure multi accueil PIROUETTE

Pirouette est une structure multi-accueil, gérée par la commune du Bourget du Lac, d'une capacité de 40 places destinées aux enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Les enfants peuvent être accueillis soit en accueil occasionnel (places de type halte-garderie) soit en accueil régulier (places de type crèche), en demi-journée ou en journée continue.

Pirouette permet aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle de façon sereine.

C'est aussi un lieu d'accueil qui permet à l'enfant de se séparer en douceur de ses parents, d'acquérir une cer-



taine autonomie et d'appréhender la collectivité et la vie sociale à son rythme. Une adaptation progressive permet à l'enfant, aux parents et aux membres de l'équipe de faire connaissance.

Dès tout-petit, l'enfant est à la recherche de nouvelles expériences et grâce à elles, il va se développer à son rythme.

10

PIROUETTE EN 2018

L'année 2018 se déroule aussi au rythme de divers événements et de multiples projets :

- mardi 27 février : le carnaval des petits fut organisé cette année en partenariat avec le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP),

- les visites régulières à l'école pour les enfants de 2015. Cette année, les enfants de l'école sont venus défiler dans le jardin de Pirouette et chanter pour les enfants de la structure lors du carnaval du mercredi 28 mars,

- mercredi 30 mai : visite du CLEM pour les enfants nés en 2014,

- Pirouette est, cette année encore, partenaire de l'opération « Premières Pages », avec la bibliothèque et le LAEP, afin que les enfants nés en 2017 puissent recevoir l'album offert par la CAF, la MSA et Savoie Biblio (album à retirer à la bibliothèque aux heures d'ouverture).



Pirouette en fête lors du carnaval des petits

De plus, l'équipe de Pirouette offre, un matin par mois, café ou thé aux parents qui peuvent et qui souhaitent prendre le temps d'une pause et d'un échange au moment de déposer leur enfant.



Une réunion d'information aura lieu le jeudi 24 mai à 18h30 pour présenter l'équipe et les locaux aux nouveaux parents.



L'année civile s'est terminée le vendredi 22 décembre par un superbe spectacle proposé par la compagnie « Les lendemains qui chantent » à l'espace de La Traverse.

La représentation a été offerte par la commune à tous les enfants fréquentant les services petite enfance (Multi-accueil, Relais d'Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents).



— A Pirouette, votre enfant trouvera un espace et du matériel adaptés à ses expérimentations. Il apprendra également le partage et la patience. C'est un premier pas vers la socialisation.

L'équipe est composée de 13 professionnelles :



Une infirmière puéricultrice / directrice, une éducatrice de jeunes enfants / directrice-adjointe, six auxiliaires de puériculture, cinq agents sociaux, chargés de l'encadrement des enfants et de l'hygiène et de l'entretien des locaux.

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h30 en demi-journée

- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en journée continue

Il n'y a pas d'accueil entre 12h15 et 13h15.

La permanence d'accueil et de téléphone a lieu tous les soirs de 17h à 18h30.

Vous pouvez joindre le service pendant ces horaires au 04 79 26 12 18 et par mail : pirouette@lebourgetdulac.fr



L'ÉTÉ SE PRÉPARE...

L'été sera bien entendu chaleureusement accueilli, avec tout d'abord la fête de la musique.

Pour cette occasion, les enfants de Pirouette et du RAM pourront découvrir les comptines qu'ils connaissent bien, jouées au violoncelle par une maman musicienne.



- Le vendredi 6 juillet, les enfants partant pour l'école en septembre feront le traditionnel tour du Bourget du Lac en calèche.

La journée s'achèvera par un pique-nique partagé pour toutes les familles de la structure, à la salle La Cistude.



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Fin juin 2017, le gouvernement évoquait la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours. La commune a par conséquent consulté les parents de façon à connaître leur position sur le sujet. La réponse a été tranchée : pratiquement 70% (des parents ayant répondu) étaient favorables à cette nouvelle organisation. A partir du mois de décembre 2017, 2 comités de pilotage constitués de représentants des services de la Mairie, des directrices d'école, de parents délégués, se sont réunis en présence de madame le Maire et de Madame Culoma, inspectrice d'académie. La réflexion engagée a permis de se positionner sur les nouveaux horaires et d'aborder les problèmes liés à l'organisation du mercredi. Par ailleurs, le retour à la semaine de 4 jours a été entériné par les conseils d'école.



En ce qui concerne le mercredi, la Mairie s'est rapprochée des associations bourgetaines afin de réfléchir à des activités potentielles. De la même façon, elle poursuit la réflexion avec le CLEM sur des possibilités d'accueil accrues pour les moins de 6 ans.

Les parents seront bien sûr informés de l'avancée de la réflexion (brèves municipales, portail familles).

RESTAURATION SCOLAIRE

La Mairie a lancé la procédure de renouvellement de son marché restauration (période de 3 ans) : un nouveau prestataire sera donc choisi, pour les services enfance et petite enfance, pour la rentrée 2018.

Soyez assurés que nous portons la plus grande attention au choix de ce nouveau prestataire, soucieux de la qualité des repas servis aux enfants de la commune.



J'INSCRIS MON ENFANT A L'ÉCOLE

La campagne d'inscription pour l'année scolaire 2018/2019 a commencé. Elle concerne :

- les nouveaux arrivants
- les enfants nés en 2015 entrant en maternelle
- les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée scolaire.

Les parents doivent se présenter au service État Civil de la Mairie du Bourget du Lac munis des ORIGINAUX des justificatifs ci-dessous :

- justificatif de domicile établi au nom d'au moins un responsable légal de l'enfant (taxe d'habitation, facture gaz

ou électricité, assurance habitation, quittance de loyer -hors quittance délivrée par un particulier, facture téléphone fixe, facture box, bail d'un organisme. Les attestations d'hébergement rédigées par un tiers ne sont pas recevables.)

- livret de famille

La demande sera alors enregistrée. Un certificat sera délivré permettant la finalisation de l'inscription, sur rendez-vous, auprès de la directrice de l'école concernée (Ecole la Cascade : Mme Anne Brunier / Ecole le Chat perché : Mme Stéphanie Lange / Ecole le P'tiou : Mme Aurélia Bouttaz).



LE BOURGET-DU-LAC | Les enfants en spectacle avec le groupe Abyssinie club

Quelques 180 personnes assistaient jeudi soir à La Traverse, au concert donné par le groupe Abyssinie club, rencontre entre la musique éthiopienne et l'électro jazz et le hip-hop. Beaucoup d'entre eux étaient venus voir et écouter leur enfant chanter. Dans ce groupe, évolue au saxophone, Jean-Baptiste Louis, musicien intervenant dans les écoles du Bourget du Lac et à l'Atelier musical. Depuis le mois de décembre il a rencontré tous les jeunes des enfants de la chorale de l'Atelier musical et des volontaires de CM1 et CM2 de l'école du Chat Perché. Le but étant à la fois de leur faire découvrir une culture lointaine, différente avec ses coutumes et traditions. Ce fut ensuite l'apprentissage en phonétique, par imitation d'une chanson en Tigrinya, langue parla-



Lors de l'ultime répétition grandeur nature, mercredi après-midi à La Traverse.

gée entre le nord de l'Éthiopie et l'Erythrée. Et enfin les répétitions de chant. Grâce au soutien de La Traverse et de la di-

rection culturelle du département, tous ces enfants ont pu découvrir le monde de la scène, en partageant le plateau avec des musiciens professionnels, le temps d'un moment. De son côté Abyssinie Club

attend la sortie de son CD le 21 mai pour repartir en tournée.

DÉCOUVERTES



JOUR DE CARNAVAL AU BOURGET-DU-LAC



Mercredi 30 mars, sous leurs déguisements de carnaval, les enfants des quatre classes de l'école maternelle du P'tiou ont cheminé le long des rues de la commune et des jardins du Prieuré afin de rejoindre la halte-garderie "Pirouette". Dans la cour, ils ont alors chanté des chansons devant les tout-petits sortis pour l'occasion, fascinés par les masques et les couleurs. Revenus dans leurs classes, ils ont pu déguster un goûter bien mérité.



AFFAIRES SOCIALES



UNE NOUVELLE ORGANISATION : LE C.C.A.S DEVIENT LE C.I.A.S

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence personnes âgées du Centre Communal d'Action Sociale de la commune du Bourget du Lac a été transférée au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Grand Lac qui dorénavant, gère les services d'aides à domicile et de portage de repas.

Ainsi, bien que rattachés au CIAS, ces services sont évidemment toujours actifs sur le territoire de la commune. Cette nouvelle organisation a pour but d'améliorer le service et de faciliter la prise en charge des personnes. Ainsi, les prises en charge médicalisées ou non se feront par une entité unique, ce qui facilitera la passation des informations entre les services. Des permanences administratives ont lieu le mardi de 13h30 à 17h00, le jeudi de 09h00 à 13h00 et le vendredi de 13h30 à 15h30.

La prestation fournie par les agents d'aide à domicile ou du portage de repas est destinée aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes. Ces différents services permettent d'éviter l'isolement et de soulager les familles. Ils facilitent également les retours à domicile après une hospitalisation ou des séjours en maison de repos.

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES



Aide à domicile

Le service d'aide à domicile apporte une aide à la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, y compris les soins d'hygiène sans prescription médicale, une aide à l'entretien du logement, du linge, aux tâches ménagères, à la préparation des repas, aux courses et aux sorties. Les aides à domicile peuvent intervenir tous les jours de 08h à 20h y compris les jours fériés.

14

Portage de repas à domicile

Ce service assure la livraison de repas complets et équilibrés tous les matins du lundi au vendredi. Les repas des samedis et dimanche sont livrés le vendredi et les repas des jours fériés sont livrés la veille.

le 30 janvier dernier, 170 bourgetaines et bourgetains de plus de 70 ans ont répondu présents au traditionnel repas des Aînés.



CIAS Grand Lac
BP 90310 - 73103 Aix-les-Bains

Service aide à domicile : 04 79 61 82 67

Service de portage de repas et téléassistance : 04 79 35 31 96

Service de soins infirmiers à domicile : 04 79 34 71 08



Permanences Bourget-du-Lac
315 route de Chambéry
73370 Le Bourget du Lac



04 79 26 23 13



REPAS DES AINÉS 2018

Retour sur le repas des aînés qui cette année a eu lieu le 30 janvier à la Traverse. Pas moins de 170 convives ont répondu présents à cet évènement convivial devenu incontournable.

L'édition 2018 a aussi été l'occasion de mettre cinq couples à l'honneur : Jacqueline et Jean-Pierre Gros, Denise et Pierre Nantois, Lydia et André Dufrenoy, Jeanne et Philippe Beauverie pour leurs noces de diamants et Irène et Alain Houdayer pour leurs noces d'or. Petit clin d'œil rempli d'émotion également pour Emile Champrond, le doyen de cet après-midi qui a commencé l'année en fêtant ses 98 ans.



ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL : UNE BELLE SURPRISE DE NOËL POUR NOS AÎNÉS

Juste avant Noël, les personnes âgées bénéficiaires du portage des repas à domicile, ont eu droit à un déjeuner de fête ainsi qu'un joli cadeau personnalisé avec leur prénom. Ce sont les enfants des écoles du Chat perché et de la Cascade qui, dans le cadre des animations du service périscolaire, les ont confectionnés. Ces petites intentions ont été ensuite distribuées pas Annick lors de la livraison du repas du jeudi 21 décembre 2017.



Centre polyvalent d'action Sociale

Le CPAS est une structure départementale qui propose plusieurs services gratuits de conseil, d'aide et d'accompagnement dans le domaine de l'action sociale. Il s'agit d'une équipe spécialisée, à l'écoute du public.

- Des assistantes sociales du Conseil départemental conseillent et orientent les personnes ayant besoin d'accompagnement en raison de difficultés familiales, financières ou sociales.

Coordonnées du service : 04 79 44 53 35

- Protection maternelles et infantile : Service gratuit départemental chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant de moins de 6 ans. Ce service est constitué d'une sage-femme, d'une puéricultrice et d'un médecin. Une permanence est assurée par la puéricultrice tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, de 14h30 à 17h00 dans les locaux du CCAS.



LES VOIX DU PRIEURÉ

DIRECTEUR ARTISTIQUE : BERNARD TÉTU

DU 14 AU 31 MAI 2018

LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE
FESTIVAL DE MUSIQUE

04 79 25 01 99

www.voixduprieure.fr

Billetterie : www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com



LES VOIX DU PRIEURÉ 2018 : LES 15 ANS, L'ÂGE DE TOUTES LES ÉMOTIONS

Venez souffler les bougies des 15 ans du festival, et découvrir cette édition anniversaire qui fait la part belle à toutes les émotions : il y aura des frissons, des paillettes, des rencontres, du mystère, des énergies explosives, du glamour et du prestige, et toujours de la convivialité et un esprit festif et généreux.

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates :

- Concert d'ouverture le 15 mai, La Trace du loup, direction Bernard Tétu, Brahms, Dvorak, Janacek, Puntos
- Concert de musique baroque, la Passion d'Antonio Caldara, le 17 mai
- Concert mystérieux Recette secrète des sorcières et enchantresses, avec l'ensemble Alkymia le 19 mai
- Un cabaret Broadway décoiffant au centre hospitalier de Chambéry le mardi 22 mai à 12h30
- Musique traditionnel d'Auvergne et musique d'aujourd'hui dans le concert l'Autre le mardi 22 mai
- Le 24 mai, découvrez la Traverse transformée en cabaret de Broadway, avec projections vidéos musique vocale en live et interventions de metteur en scène
- Le 25 mai, concert autour de musique de Broadway avec l'ensemble Station Broadway
- Un concert chœur de jeunes le 26 mai
- Le retour des Slix's pour un concert détonant le 29 mai

Et en clôture, un concert voix et violoncelle avec la virtuose violoncelliste Ophélie Gaillard et son ensemble le 30 mai

Le programme détaillé se trouve sur le site www.voixduprieure.fr

16

"JE CHANGE DE FILE"

SPECTACLE HUMORISTIQUE

DE ET AVEC SARAH DORAGHI

JEUDI 26 AVRIL - 20H00



"Sans indiscretion, vous êtes d'où ?" Comment une petite fille tout à fait irannienne peut devenir une femme totalement française... Arrivée en France à l'âge de 10 ans sans parler un mot de notre langue, Sarah Doraghi décrit à travers son spectacle comment elle est devenue " bien de chez nous " sans pour autant gommer ses origines. De tics de langage en spécificités nationales, elle raconte ainsi avec beaucoup d'humour et de légèreté ses années passées dans notre beau pays, depuis son départ d'Iran jusqu'à l'obtention de son passeport français. La double nationalité ne divise pas toujours. Parfois même, elle double l'amour.

ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

LES 15 ANS, CE SERA AUSSI...



- 15€ tarif unique d'accès à tous les concerts (hors tarif adhérents, réduit et tarif anniversaire)
- gratuité pour les jeunes de moins de 15 ans
- 1 place gratuite sera attribuée pour tout achat de 5 billets

SOIRÉE CABARET LE MERCREDI 20 JUIN 2018 POUR LA PRÉSENTATION DE LA SAISON 2018-2019

Nouveau visuel, et nouveau slogan, prendre la clé des champs, c'est ce qui vous est proposé pour la nouvelle saison de spectacles de l'Espace Culturel la Traverse.

Prenez la clé des champs avec les artistes des 30 rendez vous programmés et évadez vous en leur compagnie, le temps d'une soirée !!

Tous les spectacles vous seront présentés lors de cette soirée qui se déroulera le mercredi 20 juin 2018 à 19h à la Traverse, vous pourrez y découvrir les artistes en chair et en os ou en vidéo ainsi que de nombreuses surprises

Pensez à réserver votre soirée et à confirmer votre présence auprès du service culturel, car il s'agira d'une soirée cabaret, limitée à 180 personnes.

Entrée libre, sur réservation, collation offerte :

04 79 25 29 65

contact@espaceculturellatrasverse.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SPECTACLE VIVANT AU PRIEURÉ

Rêve, humour, fantaisie et imagination étaient au rendez-vous mercredi 04 avril au Prieuré pour le spectacle : "Le Monde, point à la ligne" interprété par Loïc Bardirot également créateur de la compagnie Al Force.

Cette pièce écrite pour les enfants a su également séduire un public adulte. Cinq personnages, pour un comédien, inventent sous nos yeux quelques instants du premier jour, du premier sourire, des premiers mots de l'écriture...

Une histoire qui commence comme un conte et qui continue comme un songe, propice à faire rêver les enfants et se creuser la tête des plus grands...

Cette pièce joyeuse et poétique soutenue par le conseil Savoie Mont Blanc, Savoie-Biblio avec l'opération Bib' en Scènes et proposée par la Bibliothèque municipale du Bourget-du-Lac a été très appréciée par le public venu nombreux, une cinquantaine de personnes en tout.



LA BELLE BALADE

Le spectacle est au jardin, profitez-en ! Se balader, se promener, bifurquer, se perdre, flâner... La Belle Balade déploie des spectacles dans des paysages à remarquer. Sur chacun des sites, vous découvrirez des rencontres en lien avec l'environnement. Il s'agit de prendre le temps de se poser, de regarder, de goûter...

Une série de rendez-vous en plein air qui sont l'occasion d'emprunter les sentiers, pistes cyclables, itinéraires bis qui serpentent autour de la ville. Car cela se passe dans des coins de verdure tout proches de l'urbain, au parc de Buisson Rond, au château de Reinach, au château de Thomas II, au Bourget-du-Lac...

Au programme de la Belle Balade : des parcours nocturnes, des ateliers bucoliques, des observations de la nature et des spectacles à l'air libre.

La nature nous tend les branches !



Espace Malraux
Scène Nationale
de Chambéry
et de la Savoie

Détail du programme et tarifs : www.espacemalraux-chambery.fr

LES RENDEZ-VOUS

"LA RONDE DES FOURS"

SAMEDI 28 AVRIL 2018 - DE 8H À 15H - HAMEAUX DU BDL



Vous souhaitez connaître les secrets de fabrication du pain artisanal d'autrefois ? Participez à la Ronde des fours et découvrez les fours des hameaux du Bourget du Lac : le Petit Caton, le Grand Caton, la Matassine, Les Timonières, le Revet, la Serraz et les Cachouds (Cuisson et vente sur place).

Comme chaque année, afin de faire connaître ce patrimoine, l'association bourgétaine AGORA organise l'événement. C'est une belle occasion de rencontrer des passionnés qui veulent perpétuer et transmettre cette tradition. Au programme, deux marches balisées reliant des fours en activité : une d'une heure et demie au départ du Grand Caton et une de trois heures au départ du Petit Caton.

Des animations dans chaque four et un jeu sous forme de « questionnaire-découverte » (quizz) égayera l'itinéraire des promeneurs. Pour que la fête soit belle, l'association recherche des bénévoles pour aider à gérer cet événement, quel que soit votre niveau d'engagement. Contact et infos : ☎ 06.43.75.68.52 / www.agoralebouget.fr

STATION MUSIQUE 2018

SAMEDI 07 JUILLET 2018 - LA CROIX VERTE

Pour sa quatrième édition, Station Musique change de lieu et se déplace au bord du lac ! Le samedi 07 juillet, la fête prendra place sur l'ancien stade de football, sur le site de la Croix Verte.

Des changements aussi dans les règles du tremplin musical. Il est toujours destiné aux groupes amateurs des Pays de Savoie mais il s'ouvre cette année aux jeunes groupes de musique, puisqu'aucune limite d'âge n'est requise !

Pour sa quatrième édition, le Blind Test change de forme et devient l'événement phare de la soirée !

Et pour clôturer la journée, un feu d'artifices sera tiré sur la plage municipale aux alentours de 22h40 !!



18

LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ 2018 : CLOÎTRE DU PRIEURÉ (EGLISE ST LAURENT EN CAS DE PLUIE)



● Vendredi 17 août 2018 - 20h30
ENSEMBLE CONFLUENCE, TRIO À CORDES ET FLÛTE
Boccherini, Mozart, Debussy, Roussel



● Vendredi 24 août 2018 - 20h30
CARTE BLANCHE AU VIOLONCELLISTE BRUNO PHILIPPE
Victoire de la Musique 2018
Avec Clara Mesplé, violon / Nicolas Garrigues, alto
Beethoven, Mozart, Bach



● Vendredi 31 août 2018 - 20h30
« BREL EN MILLE TEMPS »
Alain Carré, comédien / Dimitri Bouclier, accordéon



"FAITES DU NAUTISME 2018"

WEEK-END DES 02 ET 03 JUIN 2018 - PLAGE MUNICIPALE



La saison estivale débutera cette année encore par la traditionnelle « Faites du Nautisme » qui se tiendra le week-end des 2 et 3 juin sur la plage municipale.

Notre commune, située sur les rives de notre grand lac du Bourget, dispose d'un large panel d'activités nautiques à découvrir durant ce week-end.

La plage municipale se transforme en un village-découverte autour duquel sont proposés gratuitement des baptêmes et des initiations d'aviron, de voile, de canoë ou encore de plongée en surface. Pour cette édition, des démonstrations de chiens de terre neuve sont également au programme.

Un agréable week-end en perspective placé sous le signe du nautisme .



Comme lors des éditions précédentes, les associations locales prendront part à cet évènement en tenant des buvettes ou en proposant des démonstrations.



Le groupe Bourgetain Folk Blues Corporation, membre de l'école de musique de la Commune se produira sur scène en fin de journée.

Le public pourra également assister à des démonstrations de danse par l'école Lovetodance. Un espace jeux pour les enfants sera installé.

Et nous accueillerons la deuxième édition de la Foire aux vinyles !

Rendez-vous est donc pris samedi 07 juillet au bord du lac pour une fête conviviale et musicale !

Vous êtes attendus nombreux !

2ème édition
FOIRE aux VINYLES
échange et vente - tous supports & tous styles
Samedi 07 Juillet 2018
LE BOURGET DU LAC
BORDS DU LAC DE 11H00 À 19H00
ENTÉE GRATUITE
infos & inscriptions
04 79 26 12 05
www.lebourgetdulac.fr

19

DEUX GRANDS FEUX D'ARTIFICE POUR CET ÉTÉ SAMEDI 07 JUILLET 2018 SAMEDI 04 AOÛT 2018



Cette année, la commune du Bourget-du-Lac vous propose non pas un mais deux feux d'artifice sur la plage municipale :

■ les samedis 07 juillet (dans le prolongement de la Station Musique 2018) et 04 août 2018 (vers 22h40).

Suite au succès des feux d'artifice du 05 août dernier (plus de 10 000 personnes ce soir là), la municipalité a décidé de programmer deux spectacles pyrotechniques au cours des deux principaux mois de la saison touristique (programmation à budget constant).

SERVICE DES SPORTS



20

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS BIENTÔT LES STAGES D'ÉTÉ...

Les mois de Juillet et Août sont l'occasion pour les jeunes sportifs bourgetains de s'adonner aux nombreuses activités proposées par la commune.

En effet, des stages très variés sont organisés par l'EMS en collaboration avec les associations locales et des indépendants compétents, pour les 6 - 15 ans :

Capoeira, Canyoning, Aviron, Canoë-Kayak, Voile, Tennis, Tir à l'Arc, Vtt, Escalade, Roller, Orientation, Parcours, Activités Nature, Equitation, Pêche ...

Les formules varient selon les activités proposées et les tranches d'âges : 5 demi-journées matin ou après-midi, 3 journées ou 5 journées. Il devrait donc y en avoir pour tous les goûts !!

L'occasion pour tous les jeunes qui souhaitent bouger, de profiter des vacances dans une ambiance sympa et décontractée.

Le programme sera distribué, courant Mai, dans les boîtes aux lettres ou à disposition sur le site internet de la commune. Dès lors les inscriptions seront ouvertes avec priorité aux Bourgetains et petits-enfants de Bourgetains, mais les enfants des communes extérieures sont acceptés dans la limite des places disponibles.





DES ACTIVITÉS NEIGE APPRÉCIÉES PAR LES PETITS BOURGETAINS !

Une vingtaine de jeunes bourgetains âgés de 6 à 11 ans s'est donnée rendez-vous pendant la première semaine des vacances de Février afin de profiter des joies de la montagne.

Les enfants, répartis en 2 groupes d'âges, ont pu pratiquer ski de fond et Raquettes sur le plateau de Savoie Grand Revard avec d'excellentes conditions d'enneigement.

Seule une $\frac{1}{2}$ journée de pluie a contraint la joyeuse troupe à se replier pour une séance en salle très instructive portant sur la faune du Massif des Bauges ainsi que sur la manipulation des Appareils de Recherches de Victimes d'Avalanches...

L'après-midi s'est terminé par la réalisation de pastel sur nos paysages de montagnes.

Le soleil était de nouveau au rendez-vous pour la dernière journée qui était consacrée à la découverte du BIATHLON, discipline olympique associant ski de fond et tir à la carabine.

C'est avec beaucoup d'excitation que les apprentis biathlètes se sont concentrés sur les cibles pour tenter de réussir des tirs précis.

Un défi par équipes mêlant raquettes, ski de fond et atelier de tir à la carabine laser a enchanté les enfants pour cette fin de stage riche en activités.



STAGE DE PRINTEMPS : Le programme proposé par l'Ecole Municipale des Sports pour les prochaines vacances de Printemps est très vitaminé !

ORIENTATION - TIR à L'ARC - ESCALADE - VTT - ACCROBRANCHES

Ce stage se déroulera du lundi 9 au Vendredi 13 Avril de 14h00 à 16h30 !

Les petits Bourgetains âgés de 6 à 11 ans intéressés par ces activités peuvent s'inscrire auprès du Service des Sports en remplissant le bulletin sur les flyers envoyés par courriel aux familles ou en téléchargeant le document sur le site de la commune.

Les documents sont également disponibles à l'accueil en Mairie.

ILS (ELLES) ONT FAIT L'ACTU !!



ILS HABITENT AU BOURGET-DU-LAC

André PAYERNE / Président fondateur de "Ma chance moi aussi"

Pour la nouvelle rubrique du Bourget Mag, M. André Payerne retrace la genèse de son projet. Après son parcours d'entrepreneur, il décide de venir apporter du soutien scolaire et une ouverture culturelle à des enfants de quartiers difficiles, en accord avec les parents et en étroite collaboration avec les écoles des quartiers et monte cette association, gérée comme une entreprise.

Depuis combien de temps habitez-vous le Bourget du Lac et pourquoi avez-vous choisi cette commune ?

Nous sommes ravis d'habiter au Bourget du Lac depuis 5 ans. Notre choix s'est fait sur plusieurs critères. Nous recherchions un environnement de qualité, une proximité avec notre beau lac, une campagne agréable et une vie de village. D'autre part, nous sommes venus rejoindre au Bourget de nombreux amis et des gens que nous aimons bien.

Tout cela nous donne une qualité de vie, une richesse de paysage et une vie sociale très ouverte et des plus plaisantes.

Parlez-nous de votre parcours

Je suis né il y a 70 ans dans une famille d'entrepreneurs Savoyards. Avec mon épouse Simone, nous avons eu deux enfants, Olivia et Pierre-André qui ont pris également le virus familial puisqu'ils sont tous deux chefs d'entreprise. J'ai été toute ma vie industriel dans le monde de la métallurgie. Une vie de développement national et international, entouré d'équipes de grande qualité, tant sur le plan humain que professionnel. D'autre part, j'ai participé à la vie économique de notre beau département : participation au démarrage de Technolac ; administrateur de l'Agence Economique et Présidence de Savoie Expo pendant 17 ans.

Parti à la retraite en 2012 et ayant eu beaucoup de chance dans ma vie, j'ai souhaité aider ceux qui en avaient grandement besoin.

J'ai donc créé début 2015, Ma chance, moi aussi.

Et concernant votre association «ma chance, moi aussi»?

Dans notre pays, la fracture entre les quartiers prioritaires (1300) et globalement le reste de la population est inacceptable tant sur le plan humain que pour notre cohésion sociale. J'ai choisi d'intervenir dans ces quartiers pour les enfants les plus vulnérables : ceux qui sont dans des familles en difficultés éducatives.

Notre objet est donc d'accompagner, sur un plan pédagogique comme éducatif, les enfants de familles en difficultés éducatives dans ces quartiers.

Nous les accueillons à 6-7 ans et ils resteront dans notre dispositif pendant 10 ans.

Nous leur apportons un suivi global, constant et unifié, après l'école, le mercredi et 50% des vacances scolaires.

Nous établissons un rapport chaleureux et de coopération avec leurs parents.

Notre objectif est que demain, futurs jeunes adultes, ils réussissent leur vie, parfaitement intégrés et ouverts au monde.

Aujourd'hui, après avoir bâti l'ingénierie métier, l'organisation nécessaire à notre exigence ainsi que le modèle économique nous démarrons le développement sur le plan national.

Nous avons déjà ouvert deux établissements sur Albertville et Aix-les-Bains et préparons nos implantations sur Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Aulnay-sous-Bois et Annemasse.

Pour mener à bien notre croissance, pour tous ces petits, nous avons des besoins financiers extrêmement importants.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou faire un don vous serez bien sûr les bienvenus !



Ma chance
moi *aussi*

 www.machancemoiaussi.org

 contact@machancemoiaussi.org

 Bâtiment le Scarabée
54 Avenue Daniel Rops 73000 Chambéry

 04 79 70 74 91

E.S.B FUTSAL : L'EXTRAORDINAIRE SAISON



Vainqueur de la Coupe de Savoie...
et parcours épique en Coupe de France !!

Pour sa première participation à la finale de la Coupe de Savoie, l'ESB - Bourget Du Lac futsal n'a pas loupé l'occasion, d'ajouter une ligne à son palmarès, en disposant de La Ravoire 4-1, dimanche 25 février 2018, au gymnase de l'Épine de La Motte Servolex (triplé de Guillaume Goubet et un but de Maël Lorenzo).



Une victoire qui démontre, si besoin était, le potentiel et le niveau de l'E.S.B Futsal qui cette même semaine a vu, malgré un incroyable parcours et une victoire acquise sur le terrain en 32^{ème} de la Coupe de France, sa qualification annulée sur décision administrative.

CARTON PLEIN POUR LE C.S.S.C (KARATÉ)

Dimanche 28 janvier avait lieu à la halle des sports de Marlioz l'Open Rhône-Alpes Auvergne de karaté light contact. Cette compétition était le deuxième rendez-vous de la saison, pour tous les clubs de la région. Une nouvelle occasion de se retrouver et de se mesurer dans une discipline en plein essor au sein de la fédération de Karaté.



Le Cssc Karaté Full était présent avec 33 compétiteurs issus de ses 2 centres d'entraînement, Chambéry et le Bourget du Lac, des catégories Pupilles à Vétérans. Ils sont montés sur 33 podiums. 14 médailles d'or, 11 en argent et 8 en bronze.

Nos jeunes et moins jeunes en Or : Soheil Lorsung, Houcine Kheris et Kyllian Mallet en pupilles. Kélian Geiser en benjamins. Léa Reynaud, Ilyan Messaoud et Anaé Coradetti en cadets. Emilien Bevoz, Davy Bellahcene et Lila Morin en juniors. Eddy Mallet, et Joel Bonin en seniors. Stéphane Gillot et Didier Devarenne en vétérans.



PERFORMANCES DES JUDOKAS BOURGETAINS

Pour cette saison 2017/2018, les compétiteurs du Judo Club du Bourget-du-Lac (antenne du Judo Club de La Motte-Servolex), très en forme, ont réalisé de grosses performances lors des différentes échéances sportives.



Lors des tournois régionaux, Qassim Abouallala se classe 3^{ème} à Rumilly et 5^{ème} à Portes les Valence ; Pierre Eberhardt se classe 9^{ème} à Rumilly et 1^{er} à Portes les Valence. Pierre et Qassim confirmeront ensuite leur excellent début de saison en décrochant, tous les deux, la médaille de bronze du championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes. Il faut aussi souligner la belle 7^{ème} place d'Amine Bourbia lors de ce même championnat.

Chez les plus jeunes, les Bourgetains ont également brillé puisque 6 poussin(e)s montent sur le podium de la coupe de Savoie individuelle. Médaille d'or pour Sarah Bourbia, Edgard Carroz, Lohan Majo ; médaille d'argent pour Ibrahim Aouedj, Ewen Guingouain ; médaille de bronze pour Mathys Lachiver.

Avec 12 classés dans les neuf premiers et surtout 10 médailles dont 4 titres, décrochés en seulement 4 compétitions, les jeunes judokas ont porté haut les couleurs bourgetaines et devraient encore faire parler d'eux dans les mois et années à venir.

VIE ASSOCIATIVE

ZOOM SUR LE SICAMS



Le SICAMS (Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal qui développe notamment une politique en faveur de la jeunesse (11-25 ans) sur le canton de la Motte-Servolex. Ce Canton semi-urbain regroupe les Communes de la Motte-Servolex, du Bourget-du-Lac, de Bourdeau et de la Chapelle-du-Mont-du-Chat, soit une population totale de 18 998 habitants.

Le SICAMS s'est engagé dans la signature de contrats avec différents partenaires :

- Contrat Territorial Jeunesse (CTJ), Partenaire : Conseil Départemental
- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), Partenaire : CAF

Objectifs généraux

- Mise en place d'un centre de Loisirs pour les 11-17 ans sur les vacances scolaires
- Permettre l'accès aux loisirs à tous
- Favoriser la vie en collectivité ; accompagner la citoyenneté
- Accompagner vers l'autonomie (projets autofinancements)
- Favoriser l'engagement volontaire des 16-25 ans (Chantiers jeunes ; Formation BAFA ; Insertion professionnelle...)
- Mise en place d'un partenariat avec les collèges du canton : présence des animateurs pendant la pause méridienne, mise en place d'un accompagnement aux devoirs, suivi d'actions d'engagement et de participation des délégués notamment, mise en place de projets divers
- Actions de prévention-sensibilisation-information des jeunes et des adultes
- Favoriser les liens avec les services sociaux du canton
- Favoriser le contact entre les jeunes et les élus
- Valoriser et perpétuer le partenariat avec le comité de pilotage et les groupes de travail du SICAMS



Ces partenaires sont les principaux financeurs, en complément d'un financement des quatre communes du Syndicat et d'une participation des familles sur certaines activités jeunes.

Divers services sont proposés aux jeunes des 4 communes, entre 11 et 25 ans.



DON DU SANG AU BOURGET-DU-LAC

Pour les infirmières et médecins de l'Etablissement français du sang (EFS), les collectes à la Traverse du Bourget-du-Lac sont toujours synonymes d'intenses journées. L'association des donneurs de sang du Bourget-du-Lac, Bourdeau et la Chapelle du Mont du Chat fait d'ailleurs partie du trio de tête des "poches" récoltées en Savoie. Ajoutant le fait que l'EFS est toujours en manque du précieux liquide, il a été demandé à Bernard Perrin son président, d'organiser à partir de 2018, non pas 8, mais 10 collectes par an. Pour la première collecte de l'année en janvier, 158 volontaires ont donné leur sang, dont 33 nouveaux donneurs tandis que pour celle de mars dernier, la barre des 200 donneurs a été dépassée !



La prochaine collecte aura lieu à la Traverse : le jeudi 03 mai 2018 de 16h à 20h.

LES SERVICES DU S.I.C.A.M.S POUR LES 11-25 ANS

VACANCES D'ÉTÉ

Des animations loisirs diversifiées sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans à l'occasion de chaque période de vacances scolaires sauf Noël (sorties culturelles, activités sportives, de découverte...). Les activités sportives sont encadrées par des professionnels brevetés d'État de la discipline. Pour les vacances d'été 2018, le planning des activités est dès à présent consultable sur le site : www.sicams.fr. Pour toute première inscription au service jeunesse cantonal ou une actualisation du dossier jeune (si celui-ci n'est pas encore venu sur l'année 2018), vous pouvez, à partir du 14 mai, vous présenter tous les matins au secrétariat ou contacter par mail jeunesse@sicams.fr ou par téléphone au : 04 79 65 97 97 pour un rendez-vous en après midi. Les inscriptions aux activités des vacances d'été auront lieu le mercredi 20 juin de 14h à 19h au SICAMS

CHANTIERS JEUNES

Une occasion pour les jeunes du Sicams de découvrir le monde du travail ... entre répondre aux demandes administratives, signer leur premier contrat et suivre les règles et le cadre d'une activité rémunérée, les jeunes sont immergés dans des temps de travail qui se déroulent chaque matin de 8h à 12h du lundi au vendredi (une première expérience avec une rémunération à hauteur du SMIC est proposée pour une semaine de travail en ½ journées. Ces chantiers se font en partenariat avec les services techniques des communes).

Les chantiers d'été 2018 se dérouleront les semaines suivantes

- lundi 8 au vendredi 13 juillet
- lundi 16 au vendredi 20 juillet
- lundi 23 au vendredi 27 juillet
- mardi 30 juillet au vendredi 3 août
- mardi 27 au lundi 31 août

La date limite de candidature pour les chantiers de l'été : samedi 9 juin 2018.

Les jeunes désirant postuler peuvent envoyer leurs CV et lettre de motivation à M. Le Président du SICAMS, il faut avoir 16 ou 17 ans, être domicilié sur le canton et n'avoir jamais réalisé de chantiers jeunes Sicams.

ACCOMPAGNEMENT AU BAFA

Dans un objectif d'accompagnement à l'emploi, le SICAMS propose également d'accompagner les jeunes dans la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), avec une grande partie de la formation pris en charge par le SICAMS. Cinq à six subventionnements sont proposés sur le canton. La formation théorique démarre pendant les vacances de printemps, le stage pratique est effectué pendant l'été et le stage d'approfondissement doit être effectué avant la fin de l'année civile en cours. La seule condition pour être recevable est d'avoir 17 ans le premier jour du stage. Cette formation est réalisée en partenariat avec le CLEM.

CONCORDIA

Chaque année, la ville de La Motte-Servolex reçoit des jeunes internationaux dans le cadre des chantiers Concordia. Le Service Jeunesse Cantonal propose aux jeunes du canton de venir rencontrer et échanger avec ces jeunes autour d'activités de loisirs, de moments conviviaux et interculturels du 6 au 20 juillet. Les jeunes de plus de 16 ans désirant y participer peuvent se faire connaître auprès du SICAMS.

Contact et informations :

Service Jeunesse Cantonal SICAMS

110, montée Saint-Jean
73290 La Motte-Servolex



04 79 65 97 97 - fax 04 79 65 97 95



www.sicams.fr



jeunesse@sicams.fr



L'association "Groupe Arts et Traditions" les Bourgetains de la Dent du Chat se trouve en activité réduite par manque d'effectifs. Si vous souhaitez participer aux nombreuses activités qui concernent la "Vie d'avant", notamment en direction des Ecoles où plusieurs interventions ces dernières années ont été très appréciées : Ecole de la Cascade (dances, costumes, parler Savoyard) / Ecole du Chat perché (dances simples, chant en patois du Bourget-du-Lac) et Ecole de Bourdeau (rondes et dances), merci de contacter le président de l'association M. Jean-Claude Michellier à l'adresse mail suivante : jean-claude.michellier0867@orange.fr



OCBL PLONGÉE

Le club de Plongée du Bourget du Lac OCBL propose une formation au niveau 1 de plongée au printemps 2018.

Le niveau 1 permet de plonger, encadré par un guide, jusqu'à 20 m de profondeur. La formation se déroulera en :

- 3 soirées à la piscine d'Aix les Bains les 23 et 30 mai + 06 juin de 19h45 à 20h00.

- 3 demi-journées au lac sur le week end des 16 et 17 juin.

L'encadrement est assurée par un Moniteur fédéral, entouré de son équipe d'Initiateurs, tous qualifiés par la Fédération.

Ce stage est réservé en priorité aux Bourgetains majeurs.

Une exception sera faite pour les jeunes à partir de 16 ans si un des parents participe aussi.

Pour tout renseignement et inscription :

Anne Duval 06 16 84 91 95 ou Hélène Petit 06 61 93 50 41

INFOS PRATIQUES

DÉBUT DE LA PÉRIODE DE LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Malheureusement concernée par la présence de chenilles processionnaires sur son territoire, notre commune se doit de lutter contre son implantation (arrêté municipal du 09 avril 2014). Il est important de souligner que pour plus d'efficacité, la lutte est obligatoire et doit être collective. Voici quelques conseils pour une lutte efficace dans le temps et respectueuse de l'environnement tout en sachant qu'il est conseillé de combiner le piégage des chenilles au début du printemps avec celui des papillons en été.

■ **La lutte biologique avec l'utilisation du Bacille de Thuringe** (de septembre à novembre). Conduite depuis le sol, elle demeure efficace malgré quelques limites :
 • la limite technique du matériel (hauteur de pulvérisation) • les conditions météorologiques (pluie, vent) • des périodes de traitement courtes (uniquement à l'automne sur les stades larvaires de la chenille) • la durée d'efficacité du produit (8 à 10 jours)

■ **L'installation de pièges à phéromones** (de juin à août), qui permettent de capturer les papillons adultes mâles et limiter ainsi la reproduction.

En partenariat avec l'ONF, le service espaces verts de la commune pose chaque année plusieurs pièges à phéromones sur les arbres sensibles du domaine public. Il a été constaté leur efficacité avec de nombreux papillons mâles capturés.

■ **La pose de collerettes éco-piège** (de février à mai) : installées sur les troncs des arbres, elles empêchent les chenilles de descendre au sol et de s'y enfouir.

■ **La mise en place de nichoirs à mésanges** : prédatrice naturelle de la chenille processionnaire, une mésange peut se nourrir en hiver de 40 chenilles par jour.

■ **L'échenillage** : Il s'agit de prélever manuellement les nids de chenilles processionnaires. ATTENTION : si vous souhaitez éliminer les chenilles en procession, le mieux est de les ébouillanter tout en prenant de sérieuses précautions. Équipez-vous de gants, d'un masque et de lunettes de protection ainsi que de vêtements lisses (sans accroche pour les poils urticants).

LUTTER CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

La commune du Bourget-du-Lac, comme de nombreuses communes sur tout le territoire national, est malheureusement concernée par la présence de chenilles processionnaires.

La chenille processionnaire, forme larvaire d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*), est surtout connue pour son caractère extrêmement urticant, et pour son mode de déplacement en file indienne, d'où elle tire son nom.

C'est une espèce qui s'attaque aux pins et, dans une moindre mesure, aux cèdres. Les autres essences ne sont pas touchées.

...RISQUES ET NUISANCES

■ Sur les végétaux : préjudice écologique et esthétique avec la diminution de la qualité paysagère des sites, la destruction de certains résineux et dans tous les cas, la perte de croissance des arbres infestés ;

■ Sur la santé publique : risque de réactions allergiques parfois graves, risque d'urtication et d'atteintes pulmonaires et oculaires ;

■ Sur la santé animale : atteintes oculaires, nécrose des muqueuses notamment pour les chiens ;

■ Sur l'économie locale : le risque sanitaire peut avoir des incidences financières pour des communes à forte activité touristique et pour l'hôtellerie de plein air.

Infos sur l'espace téléchargement de votre site www.lebourgetdulac.fr

LE BOURGET DU LAC

CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT

LE 24 AVRIL 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Le 24 avril 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Ces travaux sur le réseau de télévision permettront la libération de certaines fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G) afin de répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Cette opération du 24 avril 2018 aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 24 avril 2018. La recherche des chaînes est une opération simple à réaliser, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT (comme lors du passage à la TNT en 2016).

Une vidéo "tutoriel" et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site www.recevoirlatnt.fr

L'information est également disponible en appelant le 09 70 818 818 (appel non surtaxé - Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h)

QUI EST CONCERNÉ ?

LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.





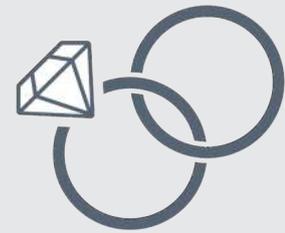
Naissances

du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

- | | |
|---|---|
| 13 janvier 2017 : GAMÉ Liv | 07 juillet 2017 : BADIN Angus, Otis, Isaac |
| 31 janvier 2017 : RICHARD Tom, Gaël, Aurélien | 09 juillet 2017 : LEMPEREUR Gaël, Marceau |
| 24 février 2017 : BARROSO-TOMÉ Mathéo | 23 juillet 2017 : DAVO Adam |
| 26 février 2017 : TONDA Enzo, Sébastien | 08 août 2017 : BASTIDE Logan, Louis |
| 05 mars 2017 : OCHIN Manon | 10 août 2017 : LOYER Ethan, Jean, Lucien |
| 13 mars 2017 : GRAND Enzo, Christian | 23 septembre 2017 : GBANE Lylicia, Fatoumata |
| 21 mars 2017 : HIRIART Timéo | 09 octobre 2017 : JOSIEN Maël, Alexandre, Corentin |
| 23 mars 2017 : HADJ AHMED Lina | 11 octobre 2017 : JAYET Lucie |
| 26 mars 2017 : PERSON Owen, Maxim, Ceydric | 17 octobre 2017 : MICHON Alice, Marion |
| 27 mars 2017 : DESSAINJEAN Louise, Alice | 01 novembre 2017 : MOSCA Emilie |
| 30 mars 2017 : PUGIEUX Marilou, Laure, Léontine | 04 novembre 2017 : BARLET Léon |
| 19 mai 2017 : ANTSON Noé, Alain, Patrick | 25 novembre 2017 : NOUSSAN Louisia, Marlyse, Claude |
| 20 juin 2017 : CRETON Sacha, Jo | 11 décembre 2017 : DEBBAH Isaac, Yassin |
| 06 juillet 2017 : PEYSIEUX Jade, Andrée, Sylvie | |

Mariages

du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017



- 18 mars 2017 : GUISSANT Franck, Jean-Pierre, Henri & LASSUS Véronique, Evelyne, Audrey
01 avril 2017 : STEVANCE Franck, André, Michel & RUFFIER-MONET Edwige, Isabelle
01 avril 2017 : OZEL Yasin & JORAM Solène
16 avril 2017 : GAGGI Régis, Xavier, Mario & MARÉCAUX Karine, Raymonde
27 avril 2017 : GAVAGE Lionel & MARTEL-BAUSSANT Gaëlle
08 juillet 2017 : BRANCQUART Olivier, Alain, André & BENARAB Nathalie, Marie
08 juillet 2017 : LUSSAT Bruno, Jean-Marie & ALEXANDRE Karine, Annie, Rolande
08 juillet 2017 : SPECK Stefano, Jean, Guy & PERRIER Nola
22 juillet 2017 : CHEVAILLIER Guillaume, Jean, Anicet & BERNIGAUD Fanny, Alexia
19 août 2017 : MOBRÉ Sébastien & OCHIN Aurélie, Laurence, Anne-Isabelle
19 août 2017 : MONMAILLÉ Eric & KONNOVA Svetlana, Mikhailovna

27

Décès

du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017



- | | |
|--|---|
| 14 janvier 2017 : GUYARD épouse BUISSON Marie-Christine | 28 mai 2017 : BABOULAZ Claude, Germain |
| 17 janvier 2017 : GOUY-PAILLER Jean-Baptiste, Paul, Edouard | 21 juin 2017 : MALHERBES veuve BRANCQUART Yvette, Andrée |
| 26 janvier 2017 : CHARVIEUX François, Gilbert, Michel | 22 juin 2017 : VIBOUD Nicolas |
| 27 janvier 2017 : VIDONNE épouse DURAND Denise, Germaine | 25 juin 2017 : MARAINE veuve MICHARD Lucienne, Madeleine, Georgette |
| 13 février 2017 : PERRET Prosper, Vincent | 29 août 2017 : VINCENT Bernard, Antoine |
| 12 février 2017 : CHARBONNET Joseph | 01 septembre 2017 : GAIDET-DRAPIER Gilles |
| 10 mars 2017 : QUILLET veuve BOLLON Suzanne, Raymonde | 30 septembre 2017 : BASSET veuve MOULIN Marcelle, Claudia |
| 21 mars 2017 : VUILLEMIN Gisèle | 06 octobre 2017 : RIGUET Gérard, Jean, Claude |
| 02 avril 2017 : ANTON veuve TRIBERT Georgette | 18 octobre 2017 : PHILIFERT Jacques, Joseph |
| 04 avril 2017 : BOREL Michel, Jacques | 01 novembre 2017 : CHOSSET épouse BLANC Yvonne, Marie, Louise |
| 30 avril 2017 : NUGUES veuve GUIGUET Michèle, Marie-Antoinette | 03 décembre 2017 : ROUX Joseph, Jean |

AGENDA

AVRIL - MAI 2018



du 19 avril au 13 mai
ZINGARO - EX ANIMA
Chapiteau / Croix verte
Billetterie : 04 79 85 55 43
www.espacemalraux-chambery.fr



26 avril - 20h00
Sarah Doraghi : Je change de file
à l'Espace Culturel la Traverse



28 avril - de 08h00 à 15h00
Ronde des Fours
Hameaux du Bourget-du-Lac

sorties
nature

printemps - été 2018

29 avril - de 09h00 à 11h00
Courants migratoires
Observatoire sud Lac du Bourget



03 mai - de 16h00 à 20h00
Collecte de sang
à l'Espace Culturel la Traverse



06 mai - toute la journée
Course de la Leysse (Canoë kayak)
La Leysse - Salle Cinéac



08 mai - 09h50
Commémoration Victoire 1945
Place du Souvenir

du 14 au 31 mai
LES VOIX DU PRIEURÉ
Prieuré - Eglise Saint Laurent
Billetterie : 04 79 25 01 99
www.voixduprieure.fr



22 mai - 19h00
Conseil municipal en Mairie
à l'Espace Culturel la Traverse



JUIN 2018

01 juin - 18h00
Fête de fin d'année (Périscolaire)
Cour de l'école du P'tiou



02 et 03 juin - 19h00
LA BELLE BALADE
Château de Thomas II
Billetterie : 04 79 85 55 43
www.espacemalraux-chambery.fr



Week-end du 02 et 03 juin
"Faîtes du Nautisme"
Plage municipale



06 juin - de 16h00 à 20h00
Collecte de sang
Espace Culturel la Traverse



08 juin - de 18h00 à 22h00
Concert du groupe Accouphen
Restaurant du Port



09 juin
Kermesse MomAnim
Ecoles du Chat Perché & P'tiou



10 juin - journée
Bourse aux Jouets
Espace Culturel la Traverse



lundi 14 mai 2018 à 18h00
Réunion publique / Salle Cinéac

Comme annoncée dans les précédentes brèves municipales, une réunion publique d'information sur le projet de Plan local Urbanisme intercommunal (PLUI) en présence des services de Grand Lac se tiendra salle Cinéac le lundi 14 mai. Cette réunion sera l'occasion de présenter à la population la transcription réglementaire du PADD (projet de plan de zonage et projet de règlement écrit). Toutes les communes de l'ex CALB sont concernées par ces réunions publiques qui marquent l'aboutissement du processus de concertation initié depuis 2014. Il est rappelé qu'à l'issue de cette phase d'élaboration le Conseil Communautaire de Grand Lac arrêtera le projet de PLUI, qui sera ensuite soumis à enquête publique.

JUIN 2018



14 juin
Spectacle de fin d'année Chat perché
Espace Culturel la Traverse



20 juin - 19h00
Présentation saison culturelle
Espace Culturel la Traverse



22 juin - de 18h00 à 22h00
Concert du groupe Get Up
Restaurant du Port



27 juin - 18h00
Spectacle de fin d'année EMS
Espace Culturel la Traverse



29 juin
Spectacle de fin d'année de l'atelier
Théâtre Agora
Cloître du Prieuré



03 juillet - de 16h00 à 20h00
Collecte de sang
Espace Culturel la Traverse



06 juillet - de 18h00 à 22h00
Concert "We Came To Play"
Restaurant du Port



07 juillet - journée + soirée
Station Musique 2018
Foire aux vinyles - Feux d'artifices
Bords du Lac - Croix verte



10 juillet - 19h00
Conseil municipal en Mairie
Salle Dent du Chat



13 juillet - à partir de 18h00
Marché nocturne
Bords du Lac



17 juillet - 22h00
Cinéma de plein-air "Raid Dingue"
Plage municipale

JUILLET 2018

L'évènement

ZINGARO



Le Bourget-du-Lac accueille en ce moment la dernière création du Théâtre équestre Zingaro, nouvelle folie sous chapiteau imaginée par Bartabas qui ne cesse d'étonner avec ses spectacles oniriques.

26 000 spectateurs sont attendus dans notre commune et 1300 prennent actuellement place chaque soir jusqu'au 13 mai sous cet incroyable chapiteau que vous avez pu voir "naître" au fil des aménagements des mois de mars et avril. Celui ci est situé à la Croix Verte et mesure 40 mètres de diamètre, les quatre mats de 22 tonnes chacun culminent à 22 mètres de haut. Le chapiteau, la toile, les mats représentent 4 à 5 semi-remorques de chargements.



information auprès de l' Espace Malraux : 04 79 85 55 43
ou Bonlieu Annecy : 04 50 33 44 11



29



20 juillet - de 18h00 à 22h00
Concert du groupe "Les Creatles"
Restaurant du Port



21 juillet - à partir de 21h00
Concert du groupe "Son Cubanos"
Musique cubaine + danse latino
Plage municipale



25 juillet - à partir de 18h00
Marché nocturne
Bords du Lac



27 juillet - de 18h00 à 22h00
Concert "Gas & Little Peter"
Restaurant du Port

VIE MUNICIPALE

LE MOT DE LA MAJORITÉ *L'AVENIR DU BOURGET, ENSEMBLE !*

Une gestion efficace des finances communales au service des bourgetains

La majorité municipale entend maintenir en 2018, une politique d'investissement dynamique (1 500 000 €/an), tout en respectant scrupuleusement son engagement électoral de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les principaux investissements sur la commune seront cette année : la réfection complète de la cure (en face de l'église) afin de doter les associations bourgetaines d'un hébergement efficace et moderne, des travaux de rénovation énergétique dans les écoles, une modernisation de l'équipement des services techniques, des travaux de voirie...

D'importants travaux d'aménagement privés vont également débiter en 2018, notamment ceux de l'Orée du Lac, après qu'un débat soit intervenu en Conseil municipal et une information détaillée publiée dans un précédent Muni-cipage. Cet ancien hôtel a été acheté il y a 20 ans au prix de 1,5 million d'euros, via un partenariat public. L'Orée du Lac demeurait à l'abandon et des frais financiers étaient payés chaque année. Notre commune n'a malheureusement jamais eu les moyens financiers pour réhabiliter un tel bâtiment.

Notre majorité a donc souhaité mettre fin à cette inertie en vendant le domaine à un investisseur privé, disposant à la fois du projet architectural le plus innovant et le plus offrant économiquement, à savoir la somme de 3,2 millions d'euros... Il n'y a donc jamais eu de cadeau fait à un promoteur et le produit de la vente de l'Orée du Lac sera réinvesti par la commune au service de tous les bourgetains.

La majorité municipale se désole enfin des manœuvres politiciennes de la minorité, tendant à « la politique de la chaise vide » en toutes circonstances. Tous les projets sont examinés en commissions et le plus souvent, la minorité brille malheureusement par son absence. Le représentant de la minorité à Grand Lac a adressé sa démission en début d'année, après n'avoir assisté qu'à deux conseils communautaires sur onze depuis 2017... Un tel comportement réduit la parole du Bourget au sein de l'agglomération, y compris sur des sujets comme les transports ou l'urbanisme. Doit-on voir ici un déni de démocratie de la minorité ?

Marie-Pierre FRANÇOIS, Pierre HOCHARD, Françoise CARON, André THOMAS, Catherine CLAUICGH, Philippe LANÇON, Laurence LOMBARDI, Franck GUISSANT, Monique GIES, Claude PARIS, Nathalie CAMINATI, Damien DEGRANGE, Claude SERET, Jacques DUGAS, Isabelle DU-MOULIN, Philippe PAYOT, Marie-Hélène LE BREDONCHEL, Patrick BLANCHARD, Amélie BARRAZ, Manuel BARROSO-TOME, Dominique PARPILLON

LE MOT DE LA MINORITÉ *LE BOURGET-DU-LAC, UNE PASSION COMMUNE, UNE AMBITION POUR TOUS !*

Déni de démocratie, et urbanisme façon Riviera

Notre groupe Bourget-Passion qui représente près d'un Bourgetain sur deux n'a plus aucun délégué à Grand-Lac. Suite à la démission de notre représentant, le suivant sur notre liste aurait dû être nommé. Mais une interprétation à notre sens fallacieuse du code électoral a été faite par Madame le Maire et un membre de l'actuelle majorité a été élu. Plus d'accès aux dossiers, plus d'accès aux délibérations et aux débats pour défendre vos intérêts sur les transports, l'eau, l'urbanisme, les services aux personnes âgées... Un déni de démocratie. Nous avons fait un recours en préfecture, écrit à notre députée et notre sénateur.

Pour manifester notre désaccord nous avons décidé lors du dernier conseil municipal de ne pas siéger et d'assister aux débats dans le public. 9 conseillers de la majorité sur 21 étant absents à ce conseil le plus important de l'année pour le vote du budget, le quorum n'a pas été atteint et la séance a été levée.

Avez-vous entendu parler du projet «Orée du Lac» ? Son impact sur la commune va pourtant être très important : 500 habitants en plus, 200 logements, 9 immeubles, dont 5 de 6 niveaux. Aucune concertation, pas d'appel à projet, pas de cahier des charges, aucune évaluation des impacts sur la circulation, le stationnement, les écoles, la petite enfance. Nous avons eu droit en tout et pour tout à 30 mn de présentation avant le dernier conseil. Au final, un urbanisme à la petite semaine, sans cohérence, sans ambition, un manque évident de travail et de transparence de la part des élus. Une propriété à plus de 4600€/m², entièrement close, comme on peut les voir sur la «vraie» Riviera. Un cadeau fait à un promoteur, avec tous les problèmes restants à la charge de la commune.

Géraldine LAPIERRE, Aurélie LECLAIR, Jacqueline TRUCHET, Nicolas MERCAT, Roland MEUNIER, Damien NOEL

Pour en savoir plus : www.bourgetpassion.fr

BOURGET RÉTRO



Chaque mois sur la page facebook de la ville du Bourget-du-Lac (@lebourgetdulac), vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier la rubrique "Bourget rétro" présentant les photos et autres documents anciens concernant notre commune. Si vous disposez chez vous de cartes postales ou photos "d'un autre siècle" et que vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre, n'hésitez pas à contacter le service communication de la Mairie afin que nous puissions les diffuser le plus largement possible. Un grand merci d'avance !!

☎ 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 19h00, Salle de la Dent-du-Chat, en Mairie, les :

- Mardi 22 mai 2018
- Mardi 10 juillet 2018
- Mardi 18 septembre 2018



La Mairie du Bourget-du-Lac est ouverte :

- du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Les rencontres avec Madame le Maire sont sur rendez-vous le mercredi matin (merci de contacter le secrétariat au 04 79 26 12 01).

Donnez-nous votre avis
Ce numéro vous plaît ? Certaines infos vous manquent ?
Faites-nous part de vos retours sur :
service.communication@lebourgetdulac.fr

Retrouvez également toute l'actualité du Bourget-du-Lac en direct sur :
www.lebourgetdulac.fr et [facebook@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac)



MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC



7 rue des écoles
73370 Le Bourget-du-Lac



04.79.26.12.12



mairie@lebourgetdulac.fr



www.lebourgetdulac.fr
[@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac)



Facebook@lebourgetdulac